

2020-03-25

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations réglementées (informations privilégiées) diffusées par la Banque nationale de Belgique le 25 mars 2020 à 17h45 CET.

Résultat et répartition bénéficiaire relatifs à l'exercice 2019

Ce 25 mars 2020, le Conseil de régence de la Banque nationale de Belgique a approuvé les comptes annuels 2019, conformément à l'article 44 des statuts. Le réviseur d'entreprises a émis une opinion sans réserve sur les comptes annuels et a confirmé que les données comptables reprises dans le présent communiqué concordent avec les comptes annuels.

[Les comptes annuels et le rapport de gestion](#) sont disponibles sur le site internet de la Banque (www.nbb.be).

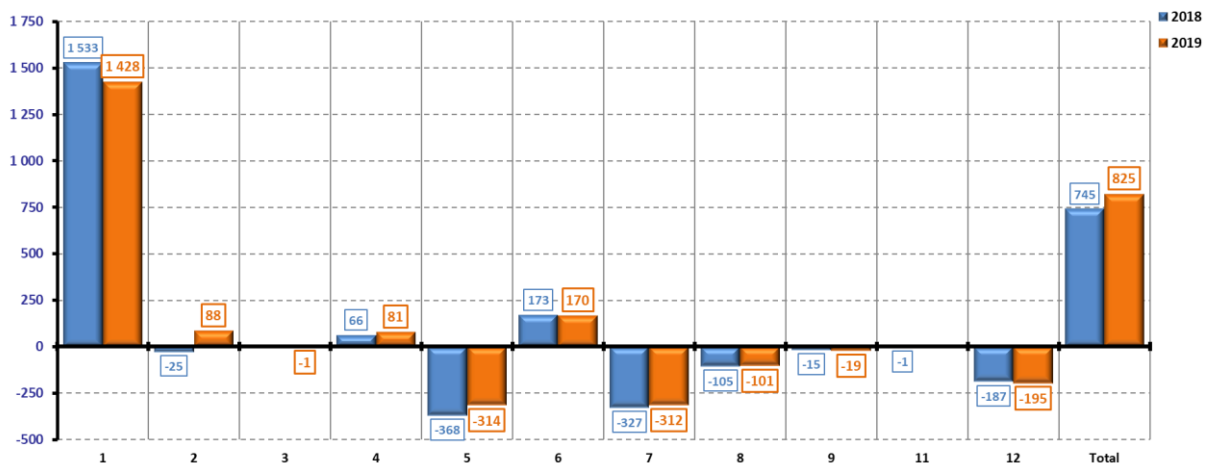
Résultat

La Banque a réalisé en 2019 un bénéfice net supérieur à celui de l'exercice précédent (+80 millions d'euros) soit 825 millions d'euros.

Les principaux facteurs explicatifs sont détaillés ci-dessous :

Structure générale du résultat

(millions d'euros)



1. Produit net d'intérêt
2. Résultat net des opérations financières, moins-values latentes et provisions
3. Produits / charges nets de commission
4. Produits des actions et titres de participation
5. Solde de la répartition du revenu monétaire
6. Autres produits
7. Frais de personnel
8. Autres charges d'exploitation
9. Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles
11. Autres charges
12. Impôt des sociétés

Cette évolution du bénéfice découle essentiellement du résultat net des opérations financières qui ont augmenté de 113 millions d'euros. Toutefois, cet effet a été partiellement atténué par la diminution conjuguée du produit net d'intérêt et de la contribution de la Banque au revenu monétaire (-51 millions d'euros). L'augmentation des produits sur actions et titres de participation a contribué à l'amélioration du résultat à raison de 14 millions d'euros.

Les résultats nets des opérations financières ont fortement augmenté sous l'influence principale de la baisse des taux d'intérêt en dollars (+ 86 millions d'euros) et en euros (+28 millions d'euros).

Communication

boulevard de Berlaimont 14

tél. + 32 2 221 46 28

N° d'entreprise: 0203.201.340

Banque nationale de Belgique s.a.

1000 Bruxelles

www.bnb.be

RPM Bruxelles

Le produit net d'intérêt a diminué de 105 millions d'euros essentiellement par :

- la baisse des volumes sur les comptes courants et la facilité de dépôt (-90 millions d'euros) ;
- la baisse des volumes sur les portefeuilles propres en euros (-27 millions d'euros) ;
- la hausse du volume des portefeuilles de politique monétaire (+10 millions d'euros).

La contribution de la Banque à la répartition du revenu monétaire est moins importante qu'au cours de l'exercice antérieur (+48 millions d'euros), du fait principalement de la diminution des engagements en euros sous la forme de comptes courants et de facilité de dépôt. Les *impairments tests* sur les titres de politique monétaire dans l'Eurosystème ont conclu à une reprise partielle sur la provision constituée l'année précédente (+6 millions d'euros). Ces deux effets cumulés améliorent la répartition du revenu monétaire de +54 millions d'euros.

Répartition du bénéfice

Une estimation des risques quantifiables est à la base de la détermination du montant minimum des réserves de la Banque. Tous les risques financiers de la Banque sont quantifiés, soit selon la méthodologie de la *value at risk/ expected shortfall*, pour laquelle la Banque utilise des paramètres très prudents en matière de probabilités et d'horizons temporels, soit selon des scénarii à long terme.

L'estimation de la borne inférieure des risques fin 2019 aboutit à un montant de l'ordre de 4,6 milliards d'euros, par rapport à 5,4 milliards fin 2018.

Ce montant comprend les risques financiers sur:

- les portefeuilles-titres propres de la Banque en euros et en devises;
- les portefeuilles-titres de politique monétaire repris au bilan de la Banque dont elle assume seule les risques ;
- les opérations de crédit et les portefeuilles-titres de politique monétaire repris au bilan de toutes les BCN de l'Eurosystème dont le risque est partagé entre elles (voir notes 5 et 7 des commentaires des comptes annuels).

Le volume et la composition du bilan, en particulier l'*Expanded Asset Purchase Programme* impliquent le risque de voir les résultats de la Banque mis sous pression. Dans ces conditions, la Banque maintient sa politique de mise en réserve à hauteur de 50 % du bénéfice de l'exercice aussi longtemps que la période des mesures monétaires non conventionnelles perdure.

C'est ainsi qu'un montant de 412,6 millions d'euros est affecté à la réserve disponible. Suite à la répartition bénéficiaire, les coussins de sécurité de la Banque s'élèvent à 6,6 milliards d'euros. En outre, le résultat courant est le premier coussin de sécurité pour couvrir les pertes éventuelles.

La politique de dividende est inchangée. Il en résulte un dividende brut de 122,57 euros par action, soit une diminution de 11,5 % par rapport à l'exercice 2018 en raison principalement de l'absence de ventes d'immeubles cette année.

Le solde du bénéfice de l'exercice est attribué à l'État conformément à la loi organique. Pour 2019, il s'élève à 363,6 millions d'euros.

Le dividende sera payable le quatrième jour ouvrable bancaire suivant l'assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 18 mai 2020. À cette date, il sera versé automatiquement aux détenteurs d'actions dématérialisées et d'actions nominatives.

Événements postérieurs à la date du bilan

Les informations disponibles liées à la pandémie COVID-19 figurent aux points 2.1.3 du rapport de gestion et 2.2.7.10 des commentaires relatifs aux comptes annuels.